Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 47 (2020)

Heft: 3

Artikel: Le coronavirus, la Suisse et les rues désertes

Autor: Kuenzi, Renat

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1032963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le coronavirus, la Suisse et les rues désertes

En Suisse, les gens n'attendaient plus que de fêter le printemps. Mais Zurich, Bâle, Berne, Genève, et les autres villes sont devenues des «villes fantômes» avec des écoles fermées, des rues vides et des parcs interdits au public. Chronique personnelle du mois qui a suivi l'arrivée du coronavirus.

RENAT KUENZI*

La Suisse est frappée par la pandémie. Et nous sommes tous à égalité face au virus SARS-CoV-2. Impuissants. Tout à coup, même le Conseil fédéral, le Parlement et les omnipotents patrons de l'économie, tous ceux dont les décisions contribuent à définir la vie de 8,5 millions de personnes en Suisse, n'ont plus aucune certitude. Les sept membres du Conseil fédéral gouvernent le pays en mode de crise en prenant des mesures qu'on n'a plus connues depuis la Seconde Guerre mondiale et en appliquant le droit d'urgence. Ce qui leur donne des compétences très étendues.

Depuis plusieurs semaines, lorsqu'il s'agit de transmettre et d'expliquer à la population des décisions lourdes de conséquences, un visage domine le paysage: celui de Daniel Koch. Ce médecin est responsable de la division Maladies transmissibles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Lui et son équipe doivent au départ faire face non seulement au virus, mais aussi à deux autres adversaires: d'un côté les Suisses qui tardent à saisir le sérieux de la situation, de l'autre les cantons frontaliers qui veulent aller plus vite et plus loin que le Conseil fédéral.

Les vedettes du sport et de la culture, les étoiles du show-biz et les protagonistes familiers de la politique et de l'économie ont disparu des écrans. À leur place, Daniel Koch, «médecin de la nation», expliquant la gravité de la situation de manière rectiligne, sans fioritures et avec circonspection, est présent sur toutes les chaînes de médias. Ce changement soudain témoigne de la profondeur du bouleversement qui s'est produit entre l'arrivée du virus et ce qui est pour l'instant le point culminant de l'escalade.

Chronologie

Janvier 2020: les skieurs Beat Feuz et Daniel Yule mettent la Suisse en transe en remportant la descente légendaire du Lauberhorn et le slalom d'Adelboden. Aux Journées cinématographiques de Soleure, les grands noms de la culture suisse d'aujourd'hui et de demain se retrouvent. Et au WEF de Davos, le président américain Donald Trump manifeste une telle autosatisfaction qu'une partie de la salle se vide. Corona? C'est une marque de bière, non? Ou au pire un problème chinois, bien loin de nous.

24 février: en raison de la crise qui se dessine en Italie, le ministre suisse de la Santé Alain Berset indique que la Suisse passe en «état de vigilance accrue».

25 février: le virus est là. La Suisse confirme un premier cas au Tessin. Le malade est un homme de 70 ans. C'est le début d'une cascade de recommandations et de mesures officielles. Dès lors, le nombre de cas de personnes infectées et de décès évoluera toujours à la hausse, selon la progression exponentielle typique d'une pandémie.

26 février: le canton du Tessin prend les devants en interdisant tous les événements publics. Le carnaval est annulé. Les deux équipes tessinoises de hockey sur glace joueront leur prochain match à domicile à huis clos dans un stade vide.

27 février: la «distanciation sociale» s'installe en Suisse. L'OFSP lance la campagne «Voici comment se protéger», qui sera actualisée au fil des jours. Parmi les recommandations: se laver soigneusement les mains, éternuer dans le creux du coude, rester chez soi en cas d'état grippal, garder ses distances, s'annoncer par téléphone avant d'aller chez le médecin ou à l'hôpital.

Le même jour, les organisateurs du marathon de ski de fond de l'Engadine annoncent l'annulation de ce rendez-vous qui devait réunir le 8 mars près de 15 000 sportifs. C'est le début de la paralysie du sport en Suisse.

28 février: le Conseil fédéral élève le niveau d'alerte et annonce que la Suisse est en «situation particulière» lors de sa première «grande» conférence de presse du vendredi. Les manifestations de plus de 1000 personnes sont désormais interdites. Le gouvernement s'appuie sur les compétences particulières que la loi sur les épidémies lui confère dans ce genre de situation. La Confédération présente par ailleurs un programme pour les entreprises en difficulté: elles peuvent demander des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail.

La décision du Conseil fédéral implique aussi le report ou l'annulation des événements et des rendez-vous les plus «sacrés» du calendrier suisse: championnats de football et de hockey sur glace, carnavals de Bâle et de Lucerne, Salon de l'auto de Genève, Baselworld, grandes expositions muséales. 5 mars: premier décès. À Lausanne, une femme de 74 ans succombe à l'affection pulmonaire COVID-19, provoquée par le nouveau coronavirus. **début mars:** la campagne ne convainc pas tout le monde. Dans plusieurs villes, des jeunes organisent fêtes et soirées et défient ainsi les directives officielles. En même temps, des initiatives privées de solidarité voient le jour, notamment en faveur des personnes âgées pour qui le virus représente un risque particulier. On fait par exemple leurs courses ou on met en place des soins.

11 mars: à la suite de la progression fulgurante du virus en Italie du Nord, la Suisse introduit des contrôles à la frontière tessinoise. Toutefois, les 70 000 frontaliers italiens peuvent toujours venir travailler dans le pays.

12 mars: le Tessin est le premier canton à décréter «l'état de nécessité». Les écoles, y compris les deux hautes écoles, sont fermées. La Confédération présente un paquet d'urgence de 10 milliards de francs pour amortir les pertes des entreprises.

16 mars: le Conseil fédéral décrète l'état de «situation extraordinaire». Tous les magasins, restaurants, bars, établissements de divertissement et de loisirs resteront fermés au moins jusqu'au 19 avril, à l'exception des magasins d'alimentation et des établissements de santé tels que les pharmacies. Les écoles sont également fermées. L'armée mobilise 8000 soldats pour appuyer les cantons au niveau des hôpitaux, de la logistique et de la sécurité.

19 mars: Uri fait cavalier seul. Les autorités du petit canton de montagne décrètent une interdiction de sortie pour toutes les personnes de plus de 65 ans. Uri devra annuler cette mesure deux jours plus tard après l'intervention de la Confédération.

20 mars: le Conseil fédéral prend des mesures d'urgence draconiennes et interdit les rassemblements de plus de cinq personnes. Il appelle la population à ne sortir de chez elle que pour les achats de denrées alimentaires ou les visites chez le médecin. Cette recommandation concerne particulièrement les personnes de plus de 65 ans. Le gouvernement en appelle ainsi à la responsabilité des citoyens pour limiter les sorties, contrairement, par exemple, à l'Italie, la France, l'Espagne ou l'Argentine qui ont décrété un confinement général.

Par cette nouvelle ordonnance, le Conseil fédéral poursuit deux objectifs: éviter l'effondrement du système hospitalier et mettre fin à la prolifération incontrôlée de mesures cantonales. Il renforce simultanément l'aide d'urgence à l'économie suisse, l'enveloppe passant à 42 milliards de francs. Les entreprises en difficulté peuvent obtenir immédiatement, sans grandes démarches administratives et sans intérêts, jusqu'à 500 000 francs de crédit par l'intermédiaire de leur banque privée.

Certaines villes ferment les parcs publics. Des patrouilles de police font respecter sporadiquement l'interdiction de rassemblement et les distances à observer.

21 mars: le Département fédéral des affaires étrangères annonce l'organisation de vols spéciaux pour rapatrier 630 Suisses bloqués en Amérique latine. Le premier vol aura lieu trois jours plus tard.

Le Tessin fait cavalier seul. Le gouvernement cantonal ordonne la fermeture de toutes les industries et des chantiers. Cette mesure représente aussi une fermeture indirecte de la frontière pour de nombreux frontaliers.

22 mars: le juriste en chef de la Confédération rappelle les Tessinois à l'ordre. Tous les cantons doivent s'en tenir strictement aux mesures d'urgence de la Confédération. Aucune exception n'est possible, déclare le directeur de l'Office fédéral de la justice Martin Dumermuth. En rompant les rangs, le Tessin donne un signal dangereux.

25 mars: l'OFSP annonce le chiffre de 10 000 cas de coronavirus confirmés et de 150 décès.

Bilan intermédiaire

Après un mois d'état d'urgence, le pays est largement paralysé. La vie confortable que menait la majorité de la population n'est plus ce qu'elle était. Les gens vivent isolés. 80 % des employés travaillent à domicile. Toutes les écoles sont fermées, les parents sont confrontés aux devoirs à la maison. Le tourisme, branche phare de l'économie nationale, est dans le coma. Les employés du secteur gastronomique sont menacés par le chômage. Ceux qui travaillent dans le domaine médical et les soins, en revanche, font des heures supplémentaires jusqu'à la limite de l'épuisement. Dans les champs, les cultures s'épanouissent, mais les travailleurs saisonniers manquent à cause de la fermeture des frontières.

À la fin mars, la Confédération avait reçu près de 600 000 demandes d'indemnités pour réduction de l'horaire de travail de la part de plus de 40 000 entreprises. Les trains et les bus qui circulent encore malgré l'horaire réduit sont pratiquement vides. On entend de plus en plus souvent parler de personnes mourant dans la solitude, parce que leurs proches ne peuvent plus leur rendre visite.



Garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Ne pas se serrer la main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Rester à la maison dès maintenant.



Toujours vous annoncer par téléphone avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

Conseils et pictogrammes contre le coronavirus tirés de la campagne actuelle de l'Office fédéral de la santé publique.

^{*} Renat Kuenzi est rédacteur à Swissinfo. Swissinfo propose un dossier, sans cesse mis à jour, sur la pandémie de coronavirus. www.swissinfo.ch Autres nouvelles sur la pandémie de coronavirus en page 4.